



# Le Beau Lieu

Bulletin d'informations municipales

Octobre 2001

ISSN 0823-7662

Dépôt légal



## NOUVEAUX MANDATS POUR REPRÉSENTER LES GENS DE SAINTE-PÉTRONILLE

Chers citoyens et citoyennes,

La période de mise en candidature pour le poste de maire *du village de Sainte-Pétronille* prenait fin le 12 octobre et, à cette date, seule ma candidature avait été déposée à ce poste. Le secrétaire d'élection m'a donc proclamé élu au poste de maire pour un troisième mandat. Si, à l'occasion, une opposition peut être saine, je crois qu'elle peut également être source de divisions. Dans l'ensemble, la situation m'apparaît tout à fait paisible et les relations entre les membres du conseil sont harmonieuses. Bref, je suis très honoré d'avoir été élu sans opposition; cela renforce ma motivation à me dévouer encore davantage.

J'ose croire que mes orientations, mes prises de position et mes actions ont été suffisamment appréciées pour mériter ce troisième mandat. Je profite donc de l'occasion pour vous réitérer mon engagement et ma détermination à continuer d'œuvrer pour le mieux-être de tous et toutes : par l'amélioration continue de votre qualité de vie, par la protection de notre patrimoine, par une gestion courtoise des relations entre les citoyens et les citoyennes et par une gestion financière saine et rigoureuse. Je continuerai également à mettre beaucoup d'énergie, au conseil des maires de la *MRC l'Île d'Orléans*, pour que chacun des six villages conserve son autonomie et son caractère distinctif et pour que notre MRC joue pleinement ses rôles d'intégration et de concertation dans une période où les mises en commun sont à l'ordre du jour.

Cette année, trois postes de conseillers arrivaient à terme. Permettez-moi d'abord de remercier vivement la conseillère sortante, Mme **Anne Noël Deschamps**, qui a décidé de se lancer dans l'agriculture en devenant propriétaire d'une ferme à Sainte-Famille. Madame **Noël Deschamps** a fait un travail exemplaire comme conseillère responsable du comité des loisirs (activités sociales, culturelles, sportives et éducatives). Merci Anne pour ces huit années de dévouement inlassable consenties au service des citoyens et des citoyennes et un gros bravo pour toutes ces belles réalisations. Tu nous manqueras, c'est sûr ! Nous aurons bientôt l'occasion de souligner d'une manière plus tangible toute notre appréciation et toute notre reconnaissance.

M. **Marcel Laflamme**, que tous connaissent et apprécient, a également été élu sans opposition pour un troisième mandat. Je me sens particulièrement privilégié de pouvoir compter sur une personne aussi efficace et dévouée à la cause de notre village pour les quatre prochaines années. Marcel voit à la bonne gestion des infrastructures municipales

et il agit à titre de responsable du comité d'embellissement. Félicitations Marcel; bravo et merci.

M. **Harold Noël**, qui s'est révélé un formidable collaborateur au cours de son premier mandat, a lui aussi été élu sans opposition. Harold a démontré son vif intérêt pour toutes les activités du conseil. Il est notamment responsable du comité consultatif de l'urbanisme et il accomplit sa tâche de manière tout à fait exemplaire. Je suis évidemment très heureux de pouvoir compter sur son expertise au cours de ce deuxième mandat. Félicitations Harold et merci.

Je tiens enfin à souhaiter la bienvenue à Mme **Brigitte Fiset** qui a décidé de relever le défi de nouvelle conseillère en remplacement de Mme Anne Noël Deschamps et de consacrer de son temps et de son talent au service de la municipalité, plus particulièrement dans le rôle de responsable du comité des loisirs. Je sais qu'elle pourra compter sur l'appui de tous les membres du conseil ainsi que sur les bons conseils de Anne. Brigitte a, elle aussi, été élue sans opposition et je suis assuré que nous pouvons tous compter sur ses précieux services. Bravo et merci Brigitte.

Quant aux trois personnes dont le mandat vient à échéance en 2003, M. Denis Chatigny, Mme Lucie Laflamme et Mme Mireille Morency, je suis assuré de leur dévouement au service des citoyens et des citoyennes. Je leur souhaite une bonne fin de mandat.

Veillez agréer, chers citoyens et chères citoyennes, l'expression de mes sentiments les plus distingués et de ma collaboration la plus entière.

Jacques Grisé  
Maire de Sainte-Pétronille



EN VRAC...



### **Ordures ménagères**

Juste un rappel aux résidants pour dire que le ramassage des ordures ménagères ne s'effectue maintenant qu'une seule fois par semaine soit le **mardi** et ce, jusqu'au 30 mai 2002.



### **Abris temporaires**

Vous avez peut-être procédé à l'installation de vos abris temporaires. Rappelons que la partie antérieure de tout abri d'hiver doit être installée à une distance minimale de 5 pieds (1.52m) à l'intérieur des limites du terrain sur lequel il est érigé. Souhaitons-nous un hiver clément et qu'arrive au plus vite le 1<sup>er</sup> mai pour enlever ces abris!

### **Ramonnage des cheminées**

Le mois d'octobre nous rappelle qu'il est souhaitable de procéder à la vérification des cheminées. Un bon ramonnage s'inscrit dans les mesures préventives à suivre afin d'éviter un sinistre.

### **Installation des balises**

Les citoyens de Sainte-Pétronille qui désirent signaler au responsable du déneigement la limite de leur terrain doivent installer leurs balises à une distance minimale de 5 pieds du pavage et cela, dans le but de faciliter les prochaines opérations de déneigement.

### **Numéros de portes**

Nous vous demandons de rendre visible de la rue vos numéros de portes. Cela vous sera utile si vous avez besoin de services ambulanciers ou policiers durant la saison. Merci!

### **Fleurir le Québec**

Notre village a encore une fois cette année été récompensé au concours Fleurir le Québec en se classant au troisième rang régional dans la catégorie des municipalités de 1 000 à 2 000 habitants.

## Appel d'offre

Prenez note que la municipalité de Sainte-Pétronille est à la recherche d'une personne pour l'entretien de sa piste de ski de fond. Ce contrat consiste à entretenir les sentiers :

1. Coupe des nouvelles branches obstruant le passage;
2. Réparation des ponceaux;
3. Nivelage de la neige.



Nous estimons notre circuit à 11 kilomètres approximativement. Tout résidant de Sainte-Pétronille intéressé à faire ce travail pour un montant inférieur à 3 000\$ doit faire parvenir ses coordonnées ainsi que le montant de sa soumission au secrétariat de la municipalité, 3 chemin de l'Eglise, Sainte-Pétronille, G0A 4C0 et ce, **avant 20 heures le 1<sup>er</sup> novembre 2001.**

Les soumissions reçues seront ouvertes à l'assemblée régulière du conseil.

Gaston Lebel, secrétaire-trésorier

## Fausses alarmes



Suite à une nouvelle entente de trois ans avec le service de protection contre les incendies de la municipalité de Saint-Pierre, et afin d'harmoniser les réglementations, le conseil a adopté un règlement lequel porte, notamment, sur les fausses alarmes :

- ◆ Dans le cas des fausses alarmes, la tarification établie ci-dessous s'appliquera à partir de la deuxième alarme;
- ◆ Toutes opérations reliées à un incendie ou à un sinistre majeur sont assujetties à la nouvelle tarification;
- ◆ Dans le cas de tout feu allumé et entretenu volontairement par un propriétaire ou un occupant nécessitant la sortie des pompiers, les tarifs suivants s'appliqueront :

### Tarifications

- Autopompe et camion-citerne avec accessoires et opérateur : **500 \$**  
(tarif minimum pour 1 heure)
- Autopompe ou camion-citerne avec accessoires et opérateur : **350 \$**  
(tarif minimum pour 1 heure)

De plus, un tarif a été établi pour la prestation du service suivant :

- Pompe portative avec opérateur : **30 \$**  
(tarif minimum pour 1 heure)

## Nouvelles de la Bibliothèque La Ressource

### Concours Harry Potter pour l'Halloween

Le concours Harry Potter bat son plein à la Bibliothèque jusqu'au 31 octobre. Venez tester vos connaissances sur le monde du célèbre jeune sorcier.

À gagner : des prix et des certificats-cadeaux. Les formulaires sont disponibles à la bibliothèque et le tirage aura lieu le dimanche 4 novembre.



### Rotation en novembre

Une prochaine rotation de livres aura lieu le 15 novembre. Il y aura donc des centaines de nouveaux titres à découvrir dans les rayons de votre bibliothèque.

Gilles Gallichan

Pour l'équipe des bénévoles de la Bibliothèque La Ressource

## **Manoir Mauvide-Genest**

C'était fête à Saint-Jean les 18 et 19 août dernier. En effet, les travaux de restauration du Manoir s'achevant, il fallait souligner avec faste cet événement.

Plus de 250 personnes ont donc appuyé la **Fondation des seigneuries de l'Île d'Orléans** et la **Société de développement de la seigneurie Mauvide-Genest**, en participant à l'inauguration officielle et au cocktail bénéfice qui ont eu lieu le samedi 18 août. Sous un immense chapiteau installé sur le site du Manoir, un excellent cocktail dînatoire, regroupant les meilleurs produits locaux, a ravi les convives.

La prestation du Chœur de l'Arquemuse (avec son répertoire du 18<sup>e</sup> siècle), l'attribution d'un magnifique prix de présence (voyage à Paris) et surtout l'hommage rendu aux bénévoles ayant travaillé, depuis plus de dix ans, à la sauvegarde du Manoir Mauvide-Genest, ont fait de cette soirée une belle réussite.

Le lendemain, c'était la fête familiale. Parade dans le village, démonstration militaire de la Compagnie Franche de la Marine, pique-nique familial, tours de voitures à cheval, spectacle amérindien ne sont que quelques-unes des activités préparées à l'intention des centaines de participants, dont plusieurs avaient revêtu le costume d'époque de la Nouvelle-France.

Le comité organisateur n'aurait pu arriver à un tel succès sans l'appui des nombreux bénévoles qui ont généreusement donné de leur temps, soit à l'organisation ou au cours de la fin de semaine des festivités.

La **Société de développement de la seigneurie Mauvide-Genest** et la **Fondation des seigneuries de l'Île d'Orléans**, remercient également les commanditaires qui n'ont pas hésité à collaborer à cet événement marquant pour les débuts de la « nouvelle histoire » du **Manoir Mauvide-Genest**.

Josée Tremblay, présidente

Raymond Létourneau

Jean-Marc Levesque

Comité des fêtes d'ouverture du Manoir Mauvide-Genest

## **Travaux accomplis cet été**

Au cours de la saison estivale, le conseil a poursuivi ses travaux d'infrastructures. En effet, l'aménagement du centre communautaire Raoul Dandurand a été complété par la construction du garage municipal en respect avec l'architecture du centre. L'aménagement paysager autour du garage sera fait au cours de la prochaine saison estivale. De plus, plusieurs acquisitions ont été faites pour les loisirs tels une piscine pour le terrain de jeux, qui a été très appréciée lors des journées chaudes de la saison passée, un jeu de pétanque ainsi qu'un module de jeu pour les jeunes. Finalement, des travaux de pavage ont été fait sur les rues Laflamme, Gagnon et des fissures ont été réparées sur la rue Marie-Anne.

### **Encan chinois Samedi le 27 octobre 2001**

Le 27 octobre prochain se tiendra un encan chinois sous la présidence d'honneur de monsieur Richard Ferland à la salle communautaire de Sainte-Famille, au profit de la maison des jeunes de l'Île d'Orléans. Les cartes sont en vente au coût de 15.00 \$ incluant un buffet d'Halloween. Pour vous procurer vos cartes, communiquez avec madame Anne Noël Deschamps au 829-0769. Merci de votre soutien!

# La petite histoire de Sainte-Pétronille

## La maison Bouffard

Cette maison d'architecture québécoise est située au 46, Chemin du Bout-de-l'Île à l'extrémité nord de la rue d'Orléans. Son origine remonte à plus de 150 ans. Elle fait partie des plus anciennes maisons du village de Beaulieu. Le terrain qu'elle occupait alors allait d'un fleuve à l'autre. Aujourd'hui la terre originale, située à l'ouest de la rue d'Orléans, est en grande partie constituée de résidences habitables à l'année.



Maison Bouffard  
46, Chemin du Bout-de-l'Île

Le premier occupant connu est Édouard Bouffard, ouvrier, marié à Marie-Esther Goulet en l'église de Saint-Pierre, Î.O., le 27 juillet 1852.

La maison est ensuite acquise en 1878 par François Boutin, cultivateur, qui la loue à la veuve Sara Asselin-Marcoux. Celle-ci l'habite pendant plusieurs années. Le 1<sup>er</sup> mai 1886, la maison est achetée par Laurent Boutin, le frère du précédent.

Ce dernier exerce le métier de meublier et s'est marié à Marie-Élodie Lemieux le 7 septembre 1886 en l'église paroissiale de Sainte-Pétronille de Beaulieu. Mais, ce n'est qu'au mois de mai 1889, en provenance de Québec, que ce couple habite la maison. De par son métier, Laurent Boutin fabrique des meubles et quelquefois des jouets en bois pour les enfants. L'hiver venu, il confectionne des traîneaux pour les enfants et des plus gros tirés par un cheval qui serviront alors au transport de matériaux divers.

Comme le travail se fait rare avec l'arrivée de la saison hivernale, plusieurs familles retournent à la ville. Là, ils peuvent retrouver du travail. Ils reviennent au printemps suivant pour y reprendre leur occupation estivale. N'oublions pas que ce sont surtout les familles des villégiateurs qui leur apportent du travail.

Son atelier se situe à l'intérieur de la maison. Devenu par la suite menuisier, il aura sa propre boutique à bois, laquelle est localisée à l'arrière de la maison. La boutique est aujourd'hui disparue. De par son métier de menuisier, il est amené à construire des résidences pour des nouveaux villégiateurs désirant passer l'été à Sainte-Pétronille de Beaulieu.

Au cours de cette époque, lorsque survient un décès dans une famille, l'on s'adresse au menuisier pour la fabrication du cercueil.

C'est en 1923 que Laurent Boutin transforme sa maison en y ajoutant deux lucarnes. Ces dernières permettent alors de récupérer de l'espace devenu nécessaire pour une famille qui compte cinq enfants.

Avant l'ouverture du chemin du tour de l'île par le ministère de la Voirie provinciale au début des années 1950, il n'est pas rare, l'hiver venu, de voir la maison enfouie sous la neige. Les portes et les fenêtres de l'étage du rez-de-chaussée disparaissent à la vue des passants. Alors, après une bonne tempête de neige et pour avoir accès au dessus du chemin, il faut escalader un escalier d'une dizaine de marches taillées à même le banc de neige.

Parmi les rares personnes natives de Sainte-Pétronille qui ont vécu un centenaire, l'on y retrouve madame Marie Alexina Boutin décédée au mois d'octobre 1997 à l'âge de 103 ans et 3 mois. Elle était l'épouse de feu monsieur Henri Turgeon.

Après plus de 110 ans d'occupation de cette maison par la famille Boutin, elle est aujourd'hui habitée par une descendante de la famille Boutin, soit madame Jeannine Chouinard.

Daniel B. Guillot

# HALLOWEEN FRISSONS GARANTIS



**Mercredi 31 octobre de 18 à 21 heures**

En cette journée particulière où les petits monstres sillonnent les rues de notre village, la grande salle du centre communautaire, transformée pour l'occasion en maison hantée, accueillera les enfants costumés.

Le « labyrinthe des frissons » ouvrira ses portes à 18 heures. Les parents sont priés d'accompagner les jeunes enfants (moins de 5 ans). La bonne sorcière sera fidèle au rendez-vous et remettra des friandises aux courageux qui se seront aventurés dans ce long et mystérieux corridor.

## L'HALLOWEEN EN TOUTE SÉCURITÉ



L'Halloween demeure une fête magique dans le cœur des enfants. À chaque année, les enfants se font répéter à l'école les règles de sécurité à respecter lors de leur cueillette de friandises. Les enfants savent également que l'Halloween ne doit être célébrée que la journée même, soit le 31 octobre, cette année, un mercredi. Si en autre temps, certains d'entre eux se présentent à votre porte et costumés, sentez-vous bien à l'aise de les retourner chez eux, en leur faisant comprendre qu'ils doivent respecter la date du 31 octobre. Cette façon facilitera la tâche de ceux et celles qui veillent à la sécurité de nos enfants dans les rues.

Rappelons quelques conseils de sécurité : il est préférable de porter un costume court, à l'épreuve du feu, aux couleurs claires et bien voyantes. Une bande réfléchissante devrait y être cousue afin que vos petits montres se fassent bien voir par les véhicules. Le port de chaussures confortables et sécuritaires est recommandé. De plus, le masque devrait être remplacé par du maquillage. Au retour de leur cueillette, inspectez minutieusement le « butin ». **Joyeuse Halloween!**

### Vous partez pour l'hiver?

À ceux ou celles qui projettent de passer l'hiver à l'extérieur du Québec et qui souhaitent conserver leur droit du deuxième versement sans intérêts sur leur compte de taxes impayé, prenez soin de prendre une entente avec le secrétaire-trésorier avant votre départ. Veuillez communiquer avec Gaston Lebel à la mairie au 828-2270.

Si vous désirez faire paraître un article dans votre journal local, vous pouvez le faire en communiquant avec Mme Lucie Lemieux au 828-2027 ou nous l'envoyer par courriel ([stpetronille@qc.aira.com](mailto:stpetronille@qc.aira.com)) ou tout simplement le faire parvenir au bureau de la mairie.

La prochaine date de tombée pour nous remettre vos articles pour le journal Autour de l'Île est le **7 novembre 2001.**

Équipe de rédaction

- Lucie Lemieux, conseillère responsable
- Gaston Lebel, secrétaire-trésorier
- Jacques Grisé, maire

Collaborateurs: Daniel B. Guillot  
Gilles Gallichan

Rédaction et infographie : Patricia Couture



*Le Beau Lieu*